



# Recettes et dépenses courantes des administrations locales - Alberta

## Chiffres provisoires pour 2007

### Formule P19

Confidentiel une fois rempli

If you prefer this questionnaire  
in English, please check

Renseignements recueillis en vertu de  
la Loi sur la statistique, Lois révisées du  
Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire  
de remplir le présent questionnaire.

Veuillez corriger noms et adresse si nécessaire ci-dessus.



Une fois complété, faire une copie pour vos dossiers et retourner l'original dans l'enveloppe de retour incluse.	À: <b>Unité des institutions publiques Division des opérations et de l'intégration Statistique Canada Ottawa (Ontario) K1A 0T6</b>	Date limite de réception: <b>18 juillet 2008</b>
--	--	---

Cette enquête est effectuée par la Division des institutions publiques. Elle vise à recueillir des renseignements financiers des administrations locales permettant l'estimation des statistiques financières pour toutes les administrations locales bien avant l'achèvement des rapports statistiques.

**Afin d'éviter tout chevauchement des enquêtes, le ministère des Affaires municipales de l'Alberta nous fournira des données additionnelles sur les recettes et dépenses courantes par l'entremise du "Municipal Financial Information Return" (FIR). Ce questionnaire vise à recueillir des données détaillées qui ne sont pas disponibles dans le FIR.**

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête ainsi que celles du FIR aident les analystes à déterminer les activités financières des administrations publiques de la province de l'Alberta. Les résultats agrégés de l'enquête servent à fournir des données pour la présentation des accords fiscaux préparés pour le ministre des Finances, ainsi que pour la présentation à la Division des comptes des revenus et des dépenses pour fin d'incorporation au Système de la comptabilité nationale, pour les séries de statistiques sur les recettes et dépenses des administrations locales du Système de gestion des finances publiques et pour d'autres divisions de Statistique Canada.

La collecte de ces renseignements est autorisée par la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête sont confidentiels en vertu de la Loi sur la statistique; aucune donnée concernant une enquête particulière ne peut être publiée ni transmise à l'extérieur de Statistique Canada sans le consentement préalable de l'intéressé.

Les données demandées comprennent les chiffres provisoires pour 2007 et doivent être déclarés en milliers de dollars.

Les techniques d'estimation employées nécessitent des données pour toutes les administrations locales visées par l'enquête. Si vous ne disposez pas de chiffres provisoires pour 2007 **donnez votre meilleure estimation**.

Les concepts et les classifications utilisés dans cette enquête sont décrits dans la publication de Statistique Canada intitulée "Système d'information financière à l'usage des corporations municipales", volume II (n° 12-533 au catalogue).

Si vous avez de la difficulté à remplir le questionnaire, téléphonez à l'Unité des institutions publiques, au (613) 951-0351; télécopieur: 1-800-755-5514 (sans frais); courriel: piu/uip@statcan.ca.

**Les données concernant transport en commun, gaz, téléphone et électricité  
NE DEVRAIENT PAS être incluses dans ce questionnaire, à l'exception  
des transactions spécifiées avec le fonds général.**

Des tableaux normalisés ou personnalisés des résultats de l'enquête sont disponibles en communiquant avec la coordonnatrice de la diffusion des données et des relations externes de la Division des institutions publiques au (613) 951-0767.

Nom de la personne qui remplit cette déclaration:	Numéro de téléphone: [ ] - [ ]	Date de la déclaration: [ ] [ ] 2 0 0 8 Jour Mois Année
Titre officiel:	Numéro de télécopieur: [ ] - [ ]	
	Courrier électronique:	

#### Taxe sur les produits et services / Taxe de vente harmonisée

Nous demandons que le montant de la taxe sur les produits et services (TPS/taxe de vente harmonisée (TVH) qui sera payé par votre municipalité soit déclaré NET des crédits de taxe et rabais aux pages 2 et 4 du questionnaire. Nous prévoyons que certains répondants ne pourront pas déclarer leurs données de cette façon. Veuillez indiquer ici (cocher une case seulement) comment la TPS/TVH sera déclarée.

- 1. TPS/TVH nette .....
- 2. TPS/TVH brute .....
- 3. Pas de TPS/TVH .....
- 4. Autre (préciser) \_\_\_\_\_

001
002
003
004

#### Réervé à Statistique Canada

Source	005
Contrôle	
Vérification	
Date	
Entrée	



## Recettes courantes brutes

			A Destinées à la municipalité	B Perçues pour d'autres administrations (y compris les écoles)	Total
	Pour usage interne seulement				
	SGF	SIFCM	(milliers de dollars)	(milliers de dollars)	(milliers de dollars)
<b>Impôts et taxes:</b>					
Taxes foncières générales	<b>1228</b>	<b>11100</b>	065	105	145
Taxes foncières particulières	<b>1248</b>	<b>11200</b>	066	106	146
Taxes d'affaires	<b>1250</b>	<b>11400</b>	067	107	147
Taxes de capitation	<b>1360</b>	<b>11910</b>	068	108	148
Taxes de ventes	<b>1350</b>	<b>11920</b>	069	109	149
Taxes sur les divertissements	<b>1330</b>	<b>11930</b>	070	110	150
Autres (préciser)	<b>1318</b>	<b>11990</b>	071	111	151
Autres (préciser)	<b>1368</b>	<b>11999</b>	072	112	152
<b>Subventions tenant lieu d'impôts fonciers:</b>					
Administration fédérale	<b>2620</b>	<b>12100</b>	073	113	153
Organismes de l'administration fédérale	<b>2630</b>	<b>12200</b>	074	114	154
Administration provinciale	<b>2640</b>	<b>12300</b>	075	115	155
Organismes de l'administration provinciale	<b>2660</b>	<b>12400</b>	076	116	156
Organismes propres: Service d'eau et/ou d'égouts	<b>4260</b>	<b>2510</b>	077	117	157
Autres (préciser)	<b>1228</b>	<b>12520</b>	078	118	158
Autres administrations locales	<b>4270</b>	<b>12600</b>	079	119	159
Organismes non-gouvernementaux (préciser)	<b>1260</b>	<b>12700</b>	080	120	160
Autres (préciser)	<b>1379</b>	<b>12900</b>	081	121	161
<b>Transferts conditionnels et inconditionnels: (transferts immobiliers)</b>					232
De l'administration fédérale: Ne pas inclure le montant de la taxe sur les produits et services (TPS), remboursée à votre municipalité.					
Services d'administration générale			<b>2750</b>	<b>17110</b>	
Services de protection			<b>2760</b>	<b>17120</b>	233
Services relatifs au transport			<b>2770</b>	<b>17130</b>	234
Services d'hygiène du milieu			<b>2820</b>	<b>17140</b>	235
Services de santé publique et de bien-être:	Santé		<b>2780</b>	<b>17151</b>	236
	Bien-être (inclure foyers pour personnes âgées)		<b>2790</b>	<b>17154</b>	237
Planification et aménagement des régions:	Urbanisme et zonage, aménagement des agglomérations		<b>2850</b>	<b>17161</b>	238
	Logement		<b>2840</b>	<b>17162</b>	239
	Autres		<b>2810</b>	<b>17169</b>	240
Services récréatifs et culturels			<b>2830</b>	<b>17170</b>	241
Autres services (préciser)			<b>2948</b>	<b>17190</b>	242
Des organismes fédéraux			<b>3159</b>	<b>17200</b>	243

## Dépenses courantes brutes

Veuillez inclure le montant **NET** de la taxe sur les produits et services (TPS) payée par votre municipalité. Portez en déduction les crédits de taxe et rabais.

### Services d'hygiène du milieu:

	dépenses pour travaux exécutés par des entrepreneurs	dépenses pour travaux exécutés à son propre compte	
	350	351	=
Approvisionnement d'eau	352	353	=
Canalisations d'égout et épuration des eaux-vannes ( <b>exclure les égouts pluviaux</b> )	354	355	=
Enlèvement et destruction des ordures ménagères et des déchets ( <b>inclure le recyclage</b> )	356	357	=
Autres services d'hygiène du milieu			

### Services culturels:

<b>Immeubles et services culturels:</b>	Bibliothèques	750	27250	390
	Musées (inclure centres scientifiques)	798	27240	391
	Archives publiques	7598	27220	392
	Sites historiques	7598	27230	393
	Théâtres	7598	27260	394
	Centres culturels	7598	27280	395
	Autres services culturels	7598	27290	396

### Commentaires

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

## Répartition par fonction de certaines dépenses

Veuillez remplir cette page et inclure ces dépenses et provisions dans les fonctions de dépenses à la page 3.

Fonction				Service de la dette	Transferts aux réserves, immobilisations, et aux fonds propres	
				Pour usage interne seulement	Chiffres provisoires 2007	
				SGF	SIFCM	(milliers de dollars)
<b>Services d'hygiène du milieu:</b>						
	dépenses pour travaux exécutés par des entrepreneurs		dépenses pour travaux exécutés à son propre compte			
Approvisionnement d'eau	581	+	589	=	7310	24100
service de la dette						
transferts aux réserves, immobilisations et aux fonds propres	582	+	590	=	7310	24100
						557
Canalisations d'égout et épuration des eaux-vannes <b>(exclure les égouts pluviaux)</b>	583	+	591	=	7320	24200
service de la dette						
transferts aux réserves, immobilisations et aux fonds propres	584	+	592	=	7320	24200
						558
Enlèvement et destruction des ordures ménagères et des déchets <b>(inclure le recyclage)</b>	585	+	593	=	7330	24300
service de la dette						
transferts aux réserves, immobilisations et aux fonds propres	586	+	594	=	7330	24300
						559
Autres services d'hygiène du milieu	587	+	595	=	7359	24900
service de la dette						
transferts aux réserves, immobilisations et aux fonds propres	588	+	596	=	7359	24900
						560
<b>Services culturels:</b>						
	Bibliothèques				7550	27250
	Musées (inclure centres scientifiques)				7598	27240
	Archives publiques				7598	27220
Immeubles et services culturels:	Sites historiques				7598	27230
	Théâtres				7598	27260
	Centres culturels				7598	27280
	Autres services culturels				7598	27290
						571
						572
						573
						574
						575
						576
						577

**Merci de votre collaboration**